

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Qui est du côté de la population de la Colombie-Britannique?

M. Marchand (Langelier): Je viens tout juste de parler de la population de la Colombie-Britannique. Quelle est la situation? Du côté du gouvernement, nous avons le Conseil du Trésor qui de la part du gouvernement reçoit un mandat pour négocier au nom du gouvernement. Je ne suis pas partie au conflit. Je suis simplement la victime parce que je suis censé faire fonctionner un aéroport. Si je n'ai aucun sapeur-pompier à Vancouver, je ne courrai sûrement pas le risque d'avoir un accident grave en Colombie-Britannique simplement parce que je voulais faire fonctionner un aéroport sans sapeurs-pompiers lesquels sont essentiels au fonctionnement d'un aéroport.

Comme je l'ai dit, jusqu'à présent les représentants du ministère n'essaient pas de négocier avec les sapeurs-pompiers. Ils n'ont pas de mandat pour négocier. Je le leur ai dit antérieurement et à nouveau au téléphone. Je leur ai dit qu'ils pouvaient dire aux grévistes que nous comprenons très bien leur situation mais que nous devons procéder conformément à la loi et aux structures syndicales qui existent au Canada et en vertu des droits de négociation qui ont été accordés aux termes de la loi. Nous devons agir de cette façon. Si nous devions procéder autrement, il pourrait se présenter demain une situation qui serait pire et il n'y a pas de doute qu'une grève pourrait éveiller beaucoup de sympathie dans tout le Canada. Un problème pourrait se poser du fait que les sapeurs-pompiers ne sont pas tous traités de la même façon. Je n'ai pas à exprimer d'opinion sur cette question mais j'ai des chiffres et il m'apparaît, comme je suis certain que d'autres s'en rendent compte aussi, que la disparité est si importante que je comprends la réaction.

● (2130)

Je voudrais dire aux pompiers s'ils étaient ici que nous essayons de comprendre leur point de vue dans ce conflit et que nous voulons voir si nous pouvons concilier le régime en vigueur actuellement en ce qui concerne les négociations collectives, avec leurs revendications. C'est ce que nous essayons d'accomplir, je ne pense pas qu'il y ait d'autre issue.

A 8 heures ce soir j'ai annoncé que demain le fonctionnement de l'aéroport sera assuré à nouveau partiellement, de façon très restreinte. Je pense que si nous pouvons au moins faire quelque chose, pas avec les membres du syndicat, les pompiers ou les briseurs de grève, mais avec le personnel de surveillance qui accepte volontairement d'assurer le fonctionnement de l'aéroport et qui ont été notifiés, comme l'ont été les syndicats et les briseurs de grève, afin d'éviter que le pire se produise parce qu'actuellement tous les aéroports, sauf les aérodromes militaires, sont fermés, alors nous aurons la situation en main. J'espère que les pompiers, auxquels on explique actuellement quelle sera la situation demain et que ce n'est pas pour briser la grève que nous prenons cette mesure, mais parce que normalement ils ne devraient pas être en grève, j'espère dis-je, qu'ils accepteront cette situation.

Leur syndicat a volontairement choisi l'arbitrage. Ils verront plus tard s'ils ont eu tort ou raison. Ils ne seront probablement pas de cet avis, mais normalement, ils auraient dû respecter la décision de l'arbitre. Cependant, ils ont choisi de ne pas le faire et bien sûr, étant donné les

Grève des sapeurs-pompiers

circonstances, nous ne pouvons rien faire d'autre. Je m'efforce de tenter de fournir un service quelconque à Vancouver et plus tard à d'autres endroits, tout en tentant de régler le problème humain qui est à la base de toute la difficulté. Je ne vois pas ce que je pourrais faire d'autre et si quelqu'un a une meilleure idée, je serais heureux de l'entendre.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Puis-je poser une question au ministre?

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Yukon (M. Nielsen) désire-t-il poser une question au ministre?

[Traduction]

M. Nielsen: Ai-je bien entendu le ministre dire que tous les aéroports du ministère des Transports en Colombie-Britannique sont fermés à cause de la grève des pompiers?

M. Marchand (Langelier): La plupart des aéroports sont fermés.

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, d'abord j'aimerais vous remercier et remercier mes collègues de la Chambre de nous donner l'occasion de discuter de la très grave situation qui existe en Colombie-Britannique depuis vendredi. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les remarques du ministre des Transports (M. Marchand) et je m'attendais à ce qu'il indique quelles mesures il a prises pour éviter la très grave situation qui existe en Colombie-Britannique à l'heure actuelle et pour éviter que cette situation ne se propage à travers le Canada.

La situation en Colombie-Britannique n'est pas unique en son genre. Il existe des situations semblables à Edmonton, à Winnipeg et dans d'autres régions du Canada. Nous avons interrogé le ministre hier et aujourd'hui à propos des mesures qu'il prendra et il nous a dit qu'il avait chargé deux hauts fonctionnaires de son ministère de se rendre à Vancouver afin de tenter de rencontrer les gens qui font illégalement la grève, malgré les conseils qu'il a reçus de leur association ou de leur syndicat, et afin de tenter de trouver une solution au problème. A mon avis, il est bien évident à l'heure actuelle que ce que ces deux hauts fonctionnaires ont fait en Colombie-Britannique jusqu'à huit heures ce soir a été de faire le tour de l'aéroport de Vancouver, de faire des appels téléphoniques partout en Colombie-Britannique et de communiquer avec le ministre à Ottawa pour recommander les mesures qu'il a mises en œuvre ce soir. J'ai justement ici le communiqué que le ministre a publié ce soir. Je cite:

Les vols reprendront en partie demain à midi à l'aéroport international de Vancouver...

Les services d'urgence seront assurés pour permettre ces opérations par une équipe de volontaires du personnel de supervision.

Ils travailleront demain après-midi et entreprendront un quart de huit heures à compter de jeudi. Le ministère, de concert avec les transporteurs aériens commerciaux, établira des opérations entre 10 heures et 18 heures chaque jour.

Le service d'urgence permettra d'utiliser sans restriction les avions à réaction DC-9 et Boeing 737 ou d'autres appareils de la catégorie de 120,000 livres au plus. A cause de cette limite, les vols de Boeing 727, appareils plus gros, seront permis dans certaines limites. Les avions à passagers qui ne pourront pas encore utiliser l'aéroport sont, entre autres, les DC-8, les 707, 747 et le Lockheed 1011. Ce sont tous des avions à réaction de capacité supérieure très utilisés pour les vols tant internationaux que nationaux.